



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Commerce des animaux domestiques

Question écrite n° 14974

### Texte de la question

M. Xavier Breton attire l'attention de Mme la ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire sur le commerce des animaux domestiques. Le marché des animaux de compagnie connaît aujourd'hui une transformation profonde avec une attente forte en matière de bien-être animal. Il laisse apparaître une distorsion croissante entre commerce licite et illicite, ce qui conduit d'un côté à une profession très réglementée et contrôlée tandis que la part illicite est alimentée par les trafics, les ventes digitales et les méconnaissances réglementaires. La loi du 30 novembre 2021 contre la maltraitance animale interdit depuis le 1er janvier 2024 la vente de chiens et de chats en animalerie. Cette réforme ne touche qu'une faible part du marché et concerne environ 2 à 3 % des ventes de chiens et de chats. Cinq ans après sa mise en place, cette réforme n'a pas conduit à une baisse significative du nombre d'abandons, toujours estimés entre 200 et 300 000 par an. Pendant ce temps, le commerce illicite continue de prospérer : explosion des élevages clandestins, essor de trafics transfrontaliers très lucratifs de chiots en provenance d'Europe de l'Est et démultiplication des ventes *via* des annonces en ligne ou sur les réseaux sociaux. La loi de 2021 avait prévu la mise en place d'un Observatoire des carnivores domestiques (OCAD). À ce jour, il n'a produit aucune donnée exploitable. Cette absence de données publiques fiables constitue un angle mort majeur. Il souhaite savoir quand cet observatoire sera opérationnel. Il lui demande aussi quelles mesures peuvent être prises pour pérenniser les animaleries et leur permettre de prévenir les risques sanitaires, de mieux encadrer le marché, de protéger les animaux et de sécuriser les professions.

### Données clés

**Auteur :** [M. Xavier Breton](#)

**Circonscription :** Ain (1<sup>re</sup> circonscription) - Droite Républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14974

**Rubrique :** Animaux

**Ministère interrogé :** [Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire](#)

**Ministère attributaire :** [Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [12 mai 2026](#), page 4006